L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 185. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 28 MAI 1828. Vol. I.

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à $0, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Nord-Amerique.

POUR NORFOLK ET RICHMOND,

Le beau brick WILLIAM & HENRY, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Leslie, partira incessamment.— Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-a-vis la rue de Conti, a

8 mai BOWERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

Le beau brick MOBILE, capitaine Lear, ayant presque toute sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour frét ou passage, s'adresser à

7 mai J. W. ZACPARIE & Co.

POUR BOSTON.

Le brick du vaisseau, doublé et chevillé en cuivre MEXICO, capt. Patterson, ayant les deux tiers de sa charge engagé, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser a COCKAYNE & WATTS,

8 mai No. 56 rue Bienville

POUR LIVERPOOL.

Le superbe navire GEORGE CLINTON, capitaine Rawson, partira sous peu de jours. Pour passage seulement, s'adresser à bord au capitaine, ou à

R. G. L. DE PEYSTER,

8 mai 75, rue du Canal

POUR LIVERPOOL,

La barque UNITY, a besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement ; pour fret desquelles on peut s'adresser au capitaine à bord, ou a

1er mai JOHN A. MERLE & Co.

A FRETER,

Le beau brick SPLENDID, capitaine D. Curtis, sera pret a recevoir son chargement dans peu de jours. Pour les conditions, s'adresser a bord ou a

26 avril JOHN CLARK.

POUR BOSTON,

Le superbe brick DIDO, ayant partie de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret du reste, ou passage, ayant des emménagemens superbes, s'adresser à

26 avril JOHN CLARK, rue Bienville

POUR NEW-YORK,

La nouvelle ligne de paquebots part régulierement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt Waterman,

Le navire TENNESSEE, capt. Fowles,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct *Foster & Hutton.*

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir :

Elexir anti-glaireux du Dr. Guilhé
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canulles en gaume élastique
Piluliers à l'usage des pharmaciens
Boites en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de sérail pour parfumer leé appartemens
Baume de copahue inodore
Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

Chapeaux Blancs, de castor,

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

23 avril

Europe.

POUR BORDEAUX,

Le beau brick BRUTUS, capitaine Dupont, ayant une partie considérable de son chargement, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou à

8 mai JOHN CLARK, rue Bienville

POUR LE HAVRE.

Le navire neuf et chevillée cuivre JOHN HALE, capitaine E. Thompson, ayant presque tout son frét engagé sera expédié vers le 15 du moi, pour frét ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à

8 mai. J. OGDEN & Co.

POUR NANTES.

Le joli brick français COMMERCE, capitaine Dubdy, doublé et chevillé en cuivre, classé A. No. 1, ayant toute sa cargaison engagée, partira positivement pour le susdit port le 15 courant, pour passage s'adresser au capt. à bord ou à LANDREAUX, VIENNE & Co.

8 mai.

Amerique.

POUR TAMPICO.

La goëlette ECLIPSE, capitaine Marchand, ayant la majeure partie de son chargement arrêtée, partira immédiatement pour le dit port. Pour frét et passage, s'adresser à

19 Avril. M. F. COUGOT, Rue Royale.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE,
Plaquemine et les lieux intermédiaires.

Le beau Bateau-a-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis a midi. Il a de très beaux emménagements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE,
Et tous les lieux intermediaires.

Le bateau a vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle.-Orléans pour les lieux ci-dessus, e partira tous les Mardis a 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Mercredis a 10 heures. Pour fret ou passage s'adresser a bord ou a

17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord. 17 déc.

POUR LE BAYOU SARAH,
Laausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frét ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

DEMANDE.

UN élève en pharmacie bien recommandé, trouverait à s'employer en s'adressant au bureau de cette feuille. 23 avril.

DEMANDE—On a besoin d'un jeune homme, pour l'employer dans un magasin de chapeaux. Il faut qu'il sache parler les deux langues et ait de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille. 3 mai

MUSIQUE,

UNE personne qui est sur le point de retourner en Europe, désirerait se défaire d'un recueil de musique, consistant de plusieurs des chefs-d'œuvres de Rossini. En achetant le tout ensemble on l'aurait à très bon marché. S'adresser au bureau de *l'Abeille*. 9 mai.

AU moment de partir je prie les personnes qui auront quelque reclamation contre moi, de se présenter chez Mr. J. Guerin faubourg Marigny, rue des Français. Celle qui me doivent sont aussi priees de régler avec Mr. J. Guerin, qui a ma procuration générale.

21 avril LALAURIE Dr.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix rasonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné: Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mioton.*

CAFE' de la Havane.—1 Sacs Caf fin vert, reçus par la goëlett Escu[illegible] et àvendre par J. P. PAYSON

LE COURRIER DES ETATS-UNIS.

JOURNAL Politique et Littéraire, publié en Français, à New-York.

Ce Journal parait tous les Samedis et est imprimé sur beau papier, format grand in-4° en huit pages.

On souscrit en ville au bureau de l'Abeille.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le Courrier des Etats-Unis paraitra tous les samedis soir.—Le prix est de *huit dollars* par an payables à l'expiration du premier semestre, non compris le port.—Les souscriptions subsisteront jusqu'à la notification régulièrement faite que l'abonné veut cesser de l'être. Néanmoins, tout nouveau semestre commencé sera achevé.—Les personnes qui habitent des lieux où le journal n'a pas d'agens, sont tenues de payer d'avance le montant de leur souscription. 10 mai.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour du premier District Judiciaire.

Clarisse Tregue, femme de Théodore Tregue, ci-devant Théodore Tregue son mari,

SUR motion de P. A. Cuvellier, Esqr. avocat de la demanderesse, et la Cour étant convaincue par des preuves que la dotaire de la demanderesse est mis en danger, par l'état des affaires du défendeur, ordonne et adjuge que le jugement par défaut rendu en ce cas le 26 Décembre dernier, est maintenant confirmé et qu'une séparation de biens existe dès ce jour entre la demanderesse et le défendeur, son mari, conformément à la loi. Et la Cour étant depuis satisfaite des preuves fournies par la demanderesse quant à la dot et autres propriétés apportées par elle en mariage comme relatées dans la pétition, ordonne et adjuge qu'elle recouvre du défendeur la somme de trois mille cent vingt-quatre piastres et quatorze cents, montant de la somme apportée par elle en argent comptant : et qu'elle reprenne possession du terrain mentionné dans sa pétition, ainsi que des esclaves et bestiaux qui y sont aussi compris, savoir : Un arpent de terre faisant face au fleuve sur quatre vingt arpens de profondeur, un nègre nommé Alexis, une négresse nommée Marianne avec sa fille appelée Louise, un cheval bai, et un taureau avec un bouvillon. Et de plus il est ordonné que le défendeur paie les frais*

4 *Février* 1828.

(Signe) JOSHUA LEWIS

Signé 9 *Février* 1828. JOHN LEWIS, greffier.

** Lesquels frais se montent à la somme de trente piastres et à cents, sans compter les honoraires du shérif.*

Je certifie par le présent que la pièce ci-dessus est une copie d'un jugement primitif enregistré L.S. au Greffe de cette Cour, en témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quinze Mars de l'an de grâce 1828.

N. FARRIE, dép. greffier.

Esclave en maronnage.

EST partie maronne de chez le soussigné, il y a environ quatre jours, une Négresse créole de ce pays, nommée *Célestine*, âgée d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 3 pouces français, teint rougeâtre, ayant de petites tâches blanches à la figure, presque imperceptibles, parlant Anglais, Français et Espagnol. Une récompense de huit piastres sera donnée à quiconque la ramènera au soussigné, ou à la geole de cette ville.

Les capitaines de navires et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi.

PIERRE GALE,

rue du Quartier, entre Condé et Royale.

15 avril—

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

MR. RENOU, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Fumigatoires* de la rue St.-Anne, N°. 122, dans la rue du Quartier, N°. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Fumento.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureuses et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaitre toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la boite fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hopital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, la rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 *bains,*	$ 15	«
« ..... 6 «	9	«
« ..... 1 «	1	50
La journée d'un nègre dans l'hopital est	1	«

Mr. Renou prendra d'ailleurs avec les propriétaires, les arrangemens les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des retentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

College Louisianais.

LES développemens progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessité un changement de domicile, Mr. CUVELLIER a l'honneur d'informer le public qu'il vient de fixer sa résidence dans le vaste local connu sous le nom de PRASCATI, situé à un quart de mille au dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve.

Les motifs qui ont déterminé ce changement et le choix de la maison désignée ci-dessus, seront bientôt appréciés d'après l'exposé suivant :

1°.—La salubrité du lieu considérée par des juges compétens comme placé hors de la sphère d'activité des maladies épidémiques qui dans certaine saison, causent d'effrayans ravages à la Nouvelle-Orléans.

2°. La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une cité populeuse et florissante, sans être exposé à aucun des désabrémens inséparables qu'elle présente.

3°. Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre intérieur et les différentes classifications qu'exige un système d'éducation qui embrasse la totalité des études classiques.

4°. La nécessité non moins impérieuse d'une vaste enceinte dont la distribution permit de séparer les jeunes élèves des élèves plus âgés, afin d'éloigner autant que possible les chances d'accidens et les inconvéniens de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges.

Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvellier à opérer ce changement. Il les soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qui l'honorent en lui confiant l'éducation de leurs enfans. Il s'estimera heureux si ces motifs obtiennent leur approbation; et il croirait manquer à la reconnaissance en ne saisissant pas cette occasion de leur offrir ses remercimens.

Mr. Guillot, professeur de mathématiques au Collége Louisianais, étant obligé de s'absenter pour six mois, sera remplacé dans ses fonctions, jusqu'à son retour, par M. Allou d'Hénécourt, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu sous les plus favorables auspices, et recommandé d'ailleurs par M. le général Bernard à MM. Roffignac, Pilié et d'autres citoyens respectables de cette ville.

Considérant combien il est difficile de faire observer à des jeunes gens dont le caractère est déjà formé, les règles indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvellier a cru dans la nécessité d'annoncer au public qu'il lui sera désormais impossible d'admettre au nombre de ses élèves des jeunes gens au dessus de l'âge de quatorze ans.

Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser d'abord au chef de l'établissement. 26 mars

DEPOT DU VERITABLE
REMEDE DE LE ROY
TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN Dépot de cet inappréciable Remede, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, EST MAINTENANT en face de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madison.

Prix avec les instructions, purgatif $1 75, vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy a $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un DEPOT L'ANTIGLAIREUX du Dr. Guillet de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en clinquaillerie, armes, marbres, verroteries, faiences, cordes à linge, huile, bouchons fins, vin &c &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 livres de beau Sucre pour $1, *et 6 livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre.* 6 mars.

DEMANDE—On désire trouver à louer une négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlat les deux langues. 10 décembre—2f.

GRAISSE & WHISKEY.—159 boetes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par J. P. PAYSON

24 nov.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York.

50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivages intérieurs.

370 sacs Café de la Havane.
30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.
100 sacs de 1000 bouchons fins.
40 caisses Huile de Vitriol de deux dameajeannes chaque.
100 barils Vinaigre de cidre fort.
500 sacs Sel de Liverpool.
24 barillets Plomb de chasse patenté
200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.
40 barils Sucre en pain.
40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.
Grila pour bateaux à vapeur, Chaînes et Roues, Drays et Bronet

A vendre par

15 janv. SAMUEL P. MORGAN.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confiture en boites communes et dorées ; 4 do. rosea blanc ; a vendre par A. HODGE, Jr.

Dec 18.

BEURRE frais—58 requins beurre en débarquement du bateau à vapeur Belvedere, e vendre par

27 nov W. D. JOLLEY, nMe. Levée

B. DEBERGUE.
Successeur de J. Lafourcade,

PREVIENT les amateurs et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN au CHAPEAUX, où sont les qualités, qu'il vient de recevoir du Havre et des belles manufactures de New-York, ayant été à même de connaitre les meilleures fabriques des Etats-Unis, il ne espère que ses anciennes pratiques, en s'adressant à lui auront lieu d'être satisfaites. Il vendra en gros et en détail, à aussi bon marché que n'importe quel magasin en ville.

Son magasin est rue St.-Pierre, entre Chartres et Levée : au domicile qu'occupait Mr. J. Gibaroche, No. 23. 7 mars.

FABRICA de Sombreros finos de primera calidad, y prueba de agua. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en la calle de Sn. Pedro, Plaza de Armas N°. 23. 10 abril

Pensionnat pour les jeunes Demoiselles,

L'ETABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Eglise Episcopalienne.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise, Italienne;	Histoire ancienne et moderne;
L'Ecriture;	La Mytologie;
Grammaire;	Les belles Lettres;
Arithmétique;	Le Dessin;
Géographie, avec des cartes et des globes,	La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagemens; elle se croit donc autorisée à promettre aux parens, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale. 1 Avril.

JEAN DE CORRES—Docteur en médecine et en chirurgie, des colleges de Madrid, et Barcelone, ex-membre résidant de la ci-devant école et société médicale d'émulation de Bordeaux &c. &c. Légalement autorisé pour exercer en Tout l'Etat de la Louisiane; a l'honneur d'annoncer aux habitans de la Nouvelle-Orléans qu'il a fixé sa demeure au coin de la rue Condé et du Maine, vis-à-vis la Pharmacie de MM. Oriol & Co.

Il se fait un devoir d'avertir le public, qu'ayant perfectionné son éducation médicale dans les écoles, et hôpitaux de France; il en possède l'idiôme, présume aussi, bien que sa langue natale, et l'Anglaise autant qu'il en faut pour être utile aux individus malades de toutes les nations, auxquels cette dernière langue est plus familière. 15 avril

HARDES, &c. Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Dubuq pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdigris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Tan, 18 do. do. dites Contessa et Duchesse ; reçus par le Belvea, de Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

LE SOUSSIGNE vient de recevoir par le navire Martha, venant du Havre, 6 livres Sulfate de Quinine, 4 onces Acétate de Morphine, 12 douzaines Bandages herniaires assortis, 50 Seringues à pompe, 10 douzaines Peaux d'agneaux mollets, 12 do. Boules de Mars, 72 do. Fleurets à l'émeri de 8 à 4 once.

250 grandes et demi-bouteilles de l'Elixir tonique anti glaireux, du Dr. Guillié.

Et par le navire Ellis, de Bordeaux : La Poudre et la Liqueur Végétales de Dessnes, combinées dans leur emploi, approuvées par la commission chargée d'en faire l'examen, et nommée à cet effet par son excellence le ministre de l'intérieur, pour la conservation des dents; la fraicheur et la propreté de la bouche, ainsi qu'un assortiment de brosses à dents de meilleure qualité.

24 avril M. JAMBU.

ARRIVE' par la Rozelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort,
Fromage de Gruyere de la Suisse.
Pruneaux de Tours en boëtes de dix livres,
Figues de Marseille,
Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c.

8 mai F. BERTOCLEA.